

Étude de documents
barème : 2 – 3 – 3 – 2

1 – Le doc est un ensemble d'extraits d'un article du journal Le Monde du 19 avril 2012. Il fait le point sur la pertinence de créer le PN des Calanques, en donnant différents avis sur la question

2 – Les partisans du Parc sont très satisfaits de la décision. Créer un parc aux portes de la ville de Marseille, intégrant même certains quartiers de cette ville, permettant de préserver les Calanques, ensemble de criques entre Marseille et Cassis. Mais le texte ne donne pas forcément d'autres arguments. Il signale en revanche les regrets de ces partisans : la question du tracé qu'ils trouvent incohérent (pour éviter que certains espaces soient intégrés) et les dérogations qui ne permettent pas une protection complète de l'environnement dans le Parc.

3 – Les opposants du Parc sont constitués essentiellement de ceux qui utilisent l'espace aujourd'hui : pêcheurs, chasseurs, possesseurs de cabanons, plongeurs et plaisanciers. Ils craignent un afflux de personnes, touristes venant profiter de cet espace sauvegardé, mais également la multiplication des projets immobiliers près du Parc. Ils rappellent également que le grand égout de Marseille se jette dans les calanques, ce qui est en contradiction avec l'objectif environnemental du Parc.

4 – Un conflit d'usage oppose différentes activités qui se concurrencent sur le même espace. Ainsi le PNC est un lieu de conflits d'usage car les différents acteurs utilisent l'espace mais ne peuvent le faire si d'autres activités sont là. Ainsi les cabanoniers, pêcheurs, chasseurs et plaisanciers utilisent déjà l'espace mais craignent que la création du PNC les empêchent de pratiquer leurs activités. Inversement les touristes qui viendront dans le PNC risquent de remettre en cause ces activités.